



Institut de Formation
Consulaire
Ariège-Pyrénées

CACES CARISTES R 389

Objectifs : - Etre capable de conduire un chariot élévateur en toute sécurité, pour obtenir le CACES et permettre à l'employeur de délivrer l'autorisation de conduite. - Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et des équipements utilisés	Public visé : Toute personne appelée à conduire un chariot automoteur élévateur à conducteur porté, ayant une expérience pratique à conduire et présentant les aptitudes médicales requises
Pré requis : Expérience de la conduite	Profil animateur : Formateur spécialisé
Méthodes pédagogiques : - Alternance entre théorie et pratique. Conduite de chariots élévateurs sur différents sols. - Test final réalisé par un testeur habilité	Evaluation : - Tests d'évaluation théorique : 1 h30 à 2 heures - Tests d'évaluation pratique à la conduite en sécurité : 30 à 45 min. par candidat suivant le type de chariot. - Délivrance d'un CACES si réussite aux tests (validité 5 ans) (Démarche qualité de la CCI)
Organisation : Formation réalisée UNIQUEMENT en Intra-entreprise	
Lieu : à déterminer	
Durée : 3 jours (21 heures)	
Coût : Nous consulter	
Effectif minimum : 4 personnes (si ce stage est organisé en inter-entreprises)	

PROGRAMME (*)

1. Formation théorique : - Les partenaires CRAM, Inspection du Travail, professionnels, etc... - La réglementation, le décret, les obligations de chacun - Les responsabilités du conducteur - Les différents types de chariots et leur utilisation - L'analyse des risques rencontrés lors de la conduite des chariots - L'environnement - Les travaux de manutention - Gerbages et dégerbages, obligations de circulation - La stabilité des chariots - L'analyse d'adéquation.	2. Formation pratique : - Vérifications de prise en charge et remisage - Exercice de conduite dans diverses circonstances à vide et en charge - Pratique du gerbage et du dégerbage. 3. Contrôle des connaissances : Tests d'évaluation théorique : 1 h30 à 2 heures Tests d'évaluation pratique à la conduite en sécurité : 30 à 45 min. par candidat suivant le type de chariot. Délivrance d'un CACES si réussite aux tests (validité 5 ans)
--	--

(*) Ce programme est donné à titre indicatif et peut être adapté en fonction des besoins des stagiaires participant à cette formation

IFCAP Service Emploi Formation Quartier Saint-Antoine 09000 SAINT-PAUL de JARRAT Tél : 05 61 02 03 43 Mél : emploi-formation@ariego.cci.fr Site : www.ifcap.cci.ariego.fr	Contact : Madame Maryline HUAULT Assistante Emploi-Formation
Siret : 180 900 011 00016 – N° Déclaration activité : 73 09 P0001 09 NAF : 9411 Z	

Quartier Saint-Antoine - 09000 Saint-Paul-de-Jarrat • Tél. : 05 61 02 03 40 • Fax : 05 61 02 03 30

un centre de formation

@ : ifcap@ariego.cci.fr • <http://ifcap.ariego.cci.fr>



N° de déclaration d'activité : 7309 P 0001 09 - SIRET : 180 900 011 00016
NAF : 9411 Z - TVA Intra : FR 80 180 900011

